



ENGAGÉS
POUR L'EAU
DU MONDE.

Communiqué de presse du Partenariat Français pour l'Eau (PFE), 22 mars 2009

Le Forum d'Istanbul : des avancées significatives à conforter

La déclaration ministérielle du Forum Mondial de l'Eau a été adoptée le 22 mars 2009, journée Mondiale de l'Eau. Elle vient conclure une semaine de débats intenses et productifs qui ont remis l'eau au centre des problématiques, climat, énergie, développement, alimentation et santé.

Le PFE se réjouit d'avoir fortement impulsé les « processus parlementaire et autorités locales » qui ont convergé vers la reconnaissance du droit à l'accès à l'eau comme un droit humain fondamental.

« La création d'un centre d'assistance aux parlementaires nationaux pour l'aide à l'élaboration des lois sur l'eau est une décision concrète de ce Forum » souligne le PFE.

La plupart des recommandations portées par la délégation française, conduite par le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo et la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie Chantal Jouanno, ont été reprises dans les conclusions des sessions et la déclaration ministérielle.

Le PFE souligne que *« pour la première fois, une déclaration de tous les gouvernements affirme la nécessité de collecter et de traiter les eaux usées, au-delà de l'indispensable accès aux toilettes, cible de l'OMD assainissement. »*

La déclaration ministérielle comporte d'autres avancées substantielles:

- la volonté d'assurer durablement le recouvrement des coûts des services d'eau par la combinaison de tarifs abordables et de subventions publiques appropriées (« sustainable cost-recovery ») ;
- la lutte contre les pénuries d'eau et l'adaptation au changement climatique ;
- la nécessité de faire des économies d'eau en agriculture et de modifier nos habitudes de consommation,
- l'intérêt de gérer les eaux par bassin y compris transfrontaliers,
- l'importance d'assurer la transparence de la prise de décision et de renforcer la participation du public.

En revanche, le PFE déplore : *« le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement n'est pas mentionné dans la déclaration ministérielle, alors que :*



- les participants au Forum se sont accordés dans les sessions sur sa nécessaire reconnaissance comme outil de responsabilisation des décideurs politiques,
- la Secrétaire d'Etat à l'écologie Mme Chantal Jouanno est intervenue dans le débat ministériel pour soutenir ce droit, en insistant sur la nécessité de mesures concrètes pour sa mise en œuvre. »

Par ailleurs, le PFE constate que cette déclaration n'évoque pas la convention de 1997 des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau transfrontaliers, dont la France vient d'annoncer le lancement du processus de ratification.

Le PFE soutient le Pacte d'Istanbul sur l'eau des autorités locales et régionales qui les engage à réaliser des plans locaux avec des objectifs chiffrés d'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Il soutient également les autorités locales et régionales qui manifestent leur plus grande préoccupation quant à l'absence dans la déclaration ministérielle de reconnaissance formelle de leur rôle pour développer l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Le PFE se réjouit que les débats aient souligné l'impact de l'eau et de l'assainissement sur la vie des femmes et l'intérêt de les associer plus étroitement à sa gestion.

Le Forum aura également permis de reconnaître l'insuffisance de moyens financiers pour atteindre les OMD et d'aborder des sujets encore sensibles comme la corruption dans le domaine de l'eau.

Les avancées nécessaires pour relever les défis de l'eau dépendent de la volonté des gouvernements. Ils doivent mettre l'accès à l'eau et à l'assainissement dans leurs priorités, renforcer le pouvoir de décision des organismes de bassin et donner les moyens aux autorités locales d'exercer leur mandat.

Alors que la 5^{ème} édition du Forum vient de s'achever, le PFE souhaite que « des indicateurs de suivi des progrès réalisés de Forum en Forum, soient mis en place par le Conseil Mondial de l'Eau pour encourager la prise de responsabilité de tous les acteurs ».

www.partenariat-francais-eau.fr

Contact presse France et Istanbul :

Terre majeure / Sophie Frédéric
s.frederic@terremajeure.com
Port. +33 (0)6 20 34 12 16.
Tél fixe : +33 (0)1 42 01 60 36

Contact presse France :

emmapom.com / Emmanuelle Pometan
emma@emmapom.com
Port. +33(0)6 11 34 04 88.
Tél Fixe : +33(0)1 42 01 46 96

